

Togo : des nominations au sein de l'appareil judiciaire

De nouveaux magistrats viennent grossir le rang des fonctionnaires du ministère de la Justice. Au total, 15 magistrats ont été nommés par le chef de l'État Faure Gnassingbé.

Le nouveau décret de nomination concerne, les magistrats de la Cour suprême, de la cour d'appel de Lomé, des tribunaux de Lomé, de Kara et de Mandouri.